



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique économique

Question au Gouvernement n° 1644

Texte de la question

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

M. le président. La parole est à Mme Josiane Corneloup.

Mme Josiane Corneloup. En préambule, je souhaite dénoncer la hausse des actes antisémites dont la France est victime. C'est intolérable et c'est une infamie. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

La République doit être exemplaire et doit punir les coupables de ces actes.

Monsieur le Premier ministre, le rapport annuel de la Cour des comptes vient d'être publié, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne donne pas quitus à la politique économique de votre gouvernement.

Plusieurs députés du groupe LR . Eh oui !

Mme Josiane Corneloup. Votre gouvernement fait preuve d'un laxisme budgétaire majeur : tous les voyants sont au rouge. Incapable de sortir de la crise des gilets jaunes que votre gouvernement a provoquée, le Président de la République a annoncé de façon précipitée des mesures que la Cour des comptes chiffre à quelque 11 milliards d'euros, ouvrant ainsi grandes les vannes de la dépense publique. Le résultat, c'est une aggravation de notre déficit budgétaire que vous aurez bien du mal à contenir à 3,2 %, d'autant que les prévisions de croissance ont été revues à la baisse : 1,3 % cette année, l'un des taux les plus faibles de la zone euro !

Pire, le budget que vous avez proposé est manifestement insincère. Toujours plus de dépenses publiques : une augmentation de 44 milliards en 2018-2019, et un déficit budgétaire qui devient pour la première fois cette année le premier et le pire en Europe. C'est une distinction dont notre pays se serait bien passé.

Votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, est incapable d'engager les réformes structurelles indispensables qui permettraient de réduire notre déficit, comme l'ont fait les autres pays européens. Si une nouvelle crise financière survenait, sur fond de remontée des taux directeurs, notamment américains, notre pays serait incapable d'y faire face.

M. Maxime Minot. Eh oui !

Mme Josiane Corneloup. Jamais il n'y a eu autant de prélèvements obligatoires, affectant directement le pouvoir d'achat de nos concitoyens, en particulier celui des plus faibles. La seule solution pour baisser durablement les impôts des Français est de lutter contre le gaspillage de l'argent public. Quand allez-vous enfin prendre conscience de l'urgence à agir, en présentant le plan de réduction majeure de la dépense publique

qu'appelle notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

M. Fabien Di Filippo. Auprès du ministre de l'inaction !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics. Le rapport annuel de la Cour des comptes est un exercice d'exigence, c'est un exercice démocratique qui engage chacune des majorités, mais aussi chacun des parlementaires à porter un regard rétrospectif sur l'exécution budgétaire.

Vous ne serez pas surprise, madame la députée, que le Gouvernement ne partage pas l'appréciation que vous portez sur ce rapport.

Mme Émilie Bonivard. Évidemment !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Ce rapport souligne les efforts que nous avons accomplis afin de présenter des comptes plus sincères. Il souligne les efforts que nous avons accomplis pour maîtriser les dépenses.

Il démontre, dès lors qu'il a été lu, que notre pays peut aujourd'hui se targuer de maîtriser l'évolution de ses dépenses de fonctionnement ; que, pour la troisième année consécutive, nous ayons eu un taux de croissance supérieur à 1,5 % ;...

M. Pierre Cordier. Vous ne savez pas lire !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. ...que, pour la troisième année consécutive, nous respectons les engagements communautaires, et que nous travaillons à respecter les engagements pris par le Président de la République de réduire de 5 points de PIB la dette publique et de 3 points de PIB les dépenses publiques, et de diminuer également les prélèvements obligatoires. Parce que la marque de fabrique de ce gouvernement est la diminution des prélèvements obligatoires qui pèsent sur les Français, alors que la marque politique de votre famille, lorsque vous étiez aux responsabilités, était de les augmenter. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Vous nous appelez, madame la députée, à mener des réformes structurelles. C'est ce que nous faisons. Nous l'avons fait en matière de transports ; nous le faisons en matière d'action publique ; nous le faisons en réformant le système de soins, tout en garantissant la présence d'hôpitaux sur l'ensemble du territoire. Nous réalisons des économies, nous maîtrisons les dépenses de fonctionnement, tout en finançant les priorités qui sont celles du Gouvernement et en garantissant la solidarité.

M. Pierre Cordier. Demandez aux Français ce qu'ils en pensent !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Prenez le temps, madame la députée, de regarder ce que nous avons fait. Vous verrez alors que la différence entre ce que nous faisons et ce que vous dites est manifeste. (*Exclamations persistantes sur les bancs du groupe LR.*)

M. Michel Herbillon. Personne ne vous croit plus !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Permettez-moi enfin, madame la députée, de terminer par une interrogation. Vous nous appelez à réduire les dépenses, votre famille politique interpelle systématiquement le Gouvernement en nous disant « Réduisez les dépenses! ». Mais j'ai en tête que, à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances, la totalité des amendements que vous aviez proposés représentait plusieurs dizaines de milliards d'euros de dépenses supplémentaires. Vous n'avez jamais dit comment vous les auriez financées. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1644

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 février 2019](#)